

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 10538**

### Intitulé

BEPA : Brevet d'études professionnelles agricoles Travaux de la vigne et du vin

#### AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Ministère chargé de l'agriculture

#### QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Directeur régional de l'agriculture et de la forêt

### Niveau et/ou domaine d'activité

**V (Nomenclature de 1969)**

**3 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

211 Productions végétales, cultures spécialisées et protection des cultures

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de ce diplôme travaille dans les vignes et/ou en cave.

Il participe ou effectue seul des travaux, plus ou moins mécanisés, dans les vignes, en fonction des saisons : arrachage des vieux ceps, installation du palissage et des tuteurs, plantation des jeunes pieds, dessouchage des parcelles, labours, rognage, broyage, fertilisation, traitements phytosanitaires, taille et entretien de la vigne, vendanges... Il doit veiller au respect des consignes et de la sécurité et entretenir le matériel qu'il est amené à utiliser.

En cave, il effectue les différentes opérations liées à la vinification et à l'élevage du vin, depuis la réception de la vendange jusqu'à la vente: tri de la récolte, traitements œnologiques, contrôle de la fermentation, pressurage, assemblage et filtration du vin, conditionnement, préparation des commandes, accueil et conseil auprès de la clientèle.

Il travaille en lien direct avec les techniciens et peut être amené à encadrer des stagiaires ou du personnel saisonnier, pour les vendanges notamment.

L'emploi requiert d'être autonome - autonomie régulée par contact direct avec l'employeur et se renforçant avec l'expérience professionnelle - et responsable, dans la limite de ses attributions.

**Le référentiel présente la liste des capacités attestées par l'obtention du diplôme.**

#### Capacités générales

C 1 : Mobiliser les bases de la communication nécessaires à la vie professionnelle, sociale et citoyenne

C 2 : Mobiliser des repères historiques, géographiques et socio-économiques pour se situer dans la société

C 3 : Mobiliser des connaissances de base dans les domaines scientifiques et techniques

C 4 : Utiliser les technologies de l'information et de la communication en autonomie et de manière responsable

#### Capacités professionnelles

C 5- Identifier les éléments de contexte de l'activité

C 6- Présenter les composantes et le fonctionnement d'un processus de production dans une perspective de durabilité

C 7- Organiser son travail dans une perspective de sécurité

C 8- Réaliser les travaux de conduite des productions viticoles dans le respect de l'environnement, des consignes et de la sécurité

C 9- Réaliser les travaux vinicoles dans le respect de l'environnement, des consignes et de la sécurité

C 10- Utiliser des matériels et équipements dans le respect de l'environnement, des consignes et de la sécurité

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le titulaire de ce diplôme exerce son activité dans une exploitation viticole et/ou vinicole, une coopérative vinicole ou une entreprise de négoce.

Types d'emplois accessibles :

Ouvrier viticole, ouvrier vinicole, ouvrier de chai, aide-caviste

#### Codes des fiches ROME les plus proches :

A1405 : Arboriculture et viticulture

A1413 : Fermentation de boissons alcoolisées

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

Dans le cadre de la formation initiale (scolaire et apprentissage) le diplôme du BEPA travaux de la vigne et du vin s'inscrit dans un cursus de trois ans qui mène au baccalauréat professionnel "Conduite et gestion de l'exploitation agricole" option "Vigne et vin"

Les composantes de la certification sont

épreuve E1, qui permet de valider les capacités C1, C2 et C3

épreuve E2, qui permet de valider les capacités C5 et C6,

épreuve E3, qui permet de valider les capacités C7, C8, C9 et C10

**Validité des composantes acquises : non prévue**

#### CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION QUINON

#### COMPOSITION DES JURYS

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury, présidé par un fonctionnaire de catégorie A membre de l'enseignement agricole public, est composé d'enseignants d'établissements agricoles publics et privés justifiant des titres ou diplômes requis pour enseigner dans une section préparant au baccalauréat professionnel, et, pour moitié, au maximum, d'employeurs et de salariés des professions concernées.
En contrat d'apprentissage	X	/
Après un parcours de formation continue	X	Idem
En contrat de professionnalisation	X	Idem
Par candidature individuelle	X	Idem
Par expérience dispositif VAE prévu en 2009	X	Idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie	X	
Accessible en Polynésie Française	X	

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

Code rural et de la pêche maritime, art. D 811-145

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17 juillet 2009 portant création et fixant les modalités de délivrance du brevet d'études professionnelles agricoles spécialité "Travaux de la vigne et du vin" (JO du 5 septembre 2009)

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-615 du 26 avril 2002 pris pour application de l'article 900-1 du code du travail et des articles L. 335-5 et L. 335.6 du code de l'éducation relatif à la validation des acquis de l'expérience pour la délivrance d'une certification professionnelle (JO du 28 avril 2002)

##### Références autres :

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

##### Autres sources d'information :

Portail web de l'enseignement agricole français : [www.portea.fr](http://www.portea.fr)

Espace web des professionnels et partenaires de l'enseignement agricole français : [www.chlorofil.fr](http://www.chlorofil.fr)

Textes et références : <http://www.chlorofil.fr/certifications/textes-officiels/mise-en-oeuvre-des-diplomes-et-certifications.html>

##### Lieu(x) de certification :

Portail web de l'enseignement agricole français : [www.portea.fr](http://www.portea.fr)

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Portail web de l'enseignement agricole français : [www.portea.fr](http://www.portea.fr)

##### Historique de la certification :

**Certification précédente :** option Conduite de productions agricoles, spécialité Vigne et vin